

Délibération n° 2021-337

OBJET : MARCHÉ N° 21-36 RELATIF AUX TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE PASSERELLE PIÉTONS-CYCLES LE LONG DE LA RD 118 AU-DESSUS DE L'A10 À COURTABŒUF

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	58
Présents et représentés	:	73
Votants	:	73

Le mercredi 24 novembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 18 novembre 2021, s'est réuni à 21h05, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis

Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame Hélène BACH	Commune de Massy
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Madame Isabelle KLIAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette

Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Irène BESOMBES	a donné pouvoir à	Monsieur Jean-François VIGIER
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Monsieur Alain FAUBEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Madame Catherine LANSIART	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Clovis CASSAN	a donné pouvoir à	Monsieur Lodovico CASSINARI
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Madame Catherine DELAITRE
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Monsieur Mustapha MARROUCHI	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Monsieur Nicolas SAMSOEN	a donné pouvoir à	Monsieur Vincent DELAHAYE
Monsieur Hakim SOLTANI	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAIC
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Madame Delphine PERSON
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT
Monsieur Stéphane BAZILE	représenté par	Madame Marie Dominique GLEYE, suppléante

DELEGUES ABSENTS

Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Madame Alexia PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame Michèle FRERET	Commune de Massy

Secrétaire de séance : Delphine PERSON

Délibération n° 2021-337

OBJET : MARCHÉ N° 21-36 RELATIF AUX TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE PASSERELLE PIÉTONS-CYCLES LE LONG DE LA RD 118 AU-DESSUS DE L'A10 À COURTABŒUF

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Madame Muriel DORLAND.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-1 ;

VU le Code de la commande publique et notamment l'article L 2123-1 ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

CONSIDERANT la procédure adaptée engagée le 13 août 2021 relative aux travaux de création d'une passerelle piétons-cycles le long de la RD 118, au-dessus de l'A10 à Courtabœuf sur Villebon-sur-Yvette et Villejust ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission n°8 « Mobilités, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment, Patrimoine » en date du 17 novembre 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

1. ATTRIBUE le marché public n°21-36 relatif aux travaux de création d'une passerelle piétons-cycles le long de la RD 118 au-dessus de l'A10 à Courtabœuf sur Villebon-sur-Yvette et Villejust pour un montant de 2 231 659,40 € HT au groupement représenté par la société RAZEL BEC dont le siège social se situe au 3 Rue René Razel, 91892 ORSAY ;
2. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché et tous les documents relatifs à cette affaire y compris les avenants ;
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 24 novembre 2021
Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTÉE par (73 VOIX)

73 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Olivier BOUCHE , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , Mme Délila M'HENNI , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , M. Bernard

Délibération n° 2021-337

XAVIER , Mme Catherine DELAITRE , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Claude PONS , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , Mme Marie Dominique GLEYE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211124 - Mme 137221 - DE-1-1

Date AR Préfecture : 11/12/2021

- Affichée / Publiée le : 11/12/2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr